

Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance

Des collectivités bienveillantes
pour la bienveillance des enfants



Offre de stage postdoctoral

La *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* de l'Université Laval offre un stage postdoctoral d'un an à temps plein (ou l'équivalent), aux conditions dictées par les normes de l'Université Laval :

<https://www.rh.ulaval.ca/personnel-enseignant-et-de-recherche/stagiaires-postdoctoraux>

Les candidatures seront reçues et étudiées en continu. Le stage sera accordé au premier ou à la première candidat-e dont le dossier sera jugé positivement.

LA CHAIRE COMME MILIEU D'ACCUEIL

Occupée par Marie-Hélène Gagné, professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval, cette chaire subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a pour mission de développer une capacité collective pour réduire la violence physique, les mauvais traitements psychologiques et la négligence envers les enfants au sein de leur famille. Depuis 2012, elle évalue une stratégie de prévention de la maltraitance centrée sur le soutien à la parentalité, mettant à profit le un programme à données probantes. Une grande quantité de données quantitatives et qualitatives, pouvant intéresser des chercheurs de disciplines variées (psychologie, service social, psychoéducation, sciences infirmières, médecine sociale et préventive, économique, etc.), seront à la disposition du-de la stagiaire.

VALEUR DE LA BOURSE

Selon les normes de l'Université Laval :

<https://www.rh.ulaval.ca/personnel-enseignant-et-de-recherche/stagiaires-postdoctoraux>

Le salaire peut être négociable jusqu'à un certain point selon le mérite de la candidature. Il est possible de cumuler cette bourse avec d'autres bourses d'organismes subventionnaires ou d'infrastructures de recherche, dans les limites imposées par ces autres sources de financement.

DURÉE DU STAGE

Un an à temps plein, ou l'équivalent. L'entrée en fonction se fera au plus tard le 1^{er} avril 2018. Le stage devra être terminé au 31 mars 2019.

SUPERVISION, MILIEU DE STAGE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le stage postdoctoral sera supervisé par la titulaire de la Chaire. Le-la stagiaire devra s'inscrire à l'Université Laval, ville de Québec, Canada, et bénéficiera des conditions décrites dans sa *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux* :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_accueil_encadrement_postdoc_2011.pdf

De multiples données ont été recueillies dans le cadre des travaux de la Chaire et devront être exploitées dans le cadre du stage postdoctoral.

Le-la stagiaire aura accès à un poste de travail dans les locaux de la Chaire : une présence physique régulière est attendue. Il-elle pourra en outre avoir accès à du soutien financier pour diffuser ses résultats de recherche (traduction, frais de publication *open access*, participation à des colloques / congrès) pendant la période de validité de la bourse.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être titulaire d'un Ph. D. ou l'équivalent depuis moins de 5 ans dans une discipline pertinente au domaine de recherche de la Chaire.
- Avoir soutenu sa thèse avec succès au moment de débiter le stage postdoctoral.
- S'inscrire comme stagiaire postdoctoral à l'Université Laval.
- S'engager formellement à :
 - participer activement aux travaux, réunions et événements organisés par la Chaire;
 - alimenter le plan de mobilisation des connaissances de la Chaire dans un esprit d'échanges de connaissances avec les milieux de pratique ou d'information de la population;
 - soumettre au moins deux articles dans une revue scientifique avec comité de lecture, en respectant les règles d'authorship en vigueur;
 - mentionner le soutien financier de la Chaire lors de toute communication, publication ou autre réalisation découlant de ses travaux.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

- Lettre d'engagement du candidat à respecter les conditions d'octroi de la bourse (1 page maximum).
- Document démontrant en quoi l'expertise du candidat est pertinente au regard du domaine de recherche de la Chaire (épidémiologie sociale, science de la prévention, science de l'implantation, maltraitance envers les enfants, évaluation de programme, évaluation coûts-bénéfices, autres...) (5 pages maximum, références en sus).
- Curriculum vitae incluant la liste des contributions à la recherche (communications, publications, etc.).
- Copie du diplôme de 3^e cycle ou document attestant que les exigences du programme de 3^e cycle ont été respectées, ou qu'elles le seront au moment de débiter le stage postdoctoral (un document certifié sera requis pour confirmer la bourse, le cas échéant).
- Deux lettres de recommandation de chercheur-e-s connaissant bien les travaux du-de la candidat-e.

DÉPÔT DES CANDIDATURES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidatures doivent être acheminées par voie électronique ou postale à : Marie-Hélène Gagné, Professeure • École de psychologie, Université Laval • 2325, rue des Bibliothèques, Pavillon F.-A.-Savard, 11^e étage • Québec (Québec), G1V 0A6 • Canada • marie-helene.gagne@psy.ulaval.ca

Un comité composé de la titulaire de la Chaire et d'au moins un-e autre chercheur-e évaluera les dossiers. Il pourra convoquer les candidat-e-s en entrevue au besoin. Pour les candidats provenant de l'étranger, des technologies de rencontre à distance (ex. : Skype, visioconférence...) seront envisagées. La décision du comité sera ensuite acheminée aux candidat-e-s et sera sans appel.